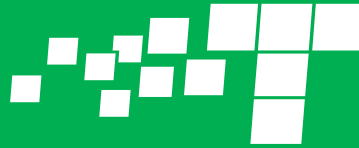


# À PARTIR DU 9 JANVIER 2023

## S E R V I C E

# FLEX



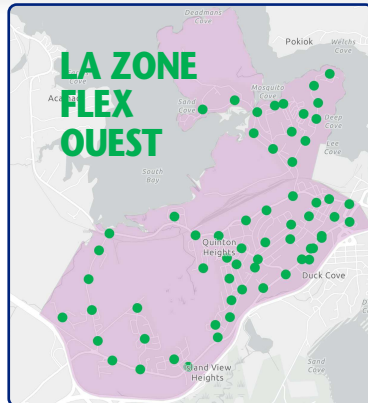
## SAINT JOHN TRANSIT

**Le service de transport en commun à la demande FLEX sera offert dans la zone Flex Ouest.**

Inscrivez-vous aux notifications de Transit sur [www.saintjohn.ca](http://www.saintjohn.ca)

### LA ZONE FLEX OUEST

Cette zone couvre tous les secteurs actuellement desservis par les itinéraires 13 et 14. La zone couvrira également davantage de secteurs à l'ouest de l'avenue Manchester, un nouvel arrêt à Catherwood et Fairville et desservira Dominion Park.



### HEURES D'OUVERTURE

- Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 18 h

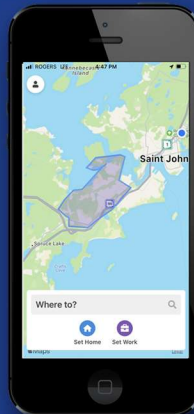
### CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

- Ce service n'est actuellement offert que dans la zone FLEX Ouest. Des zones FLEX supplémentaires seront créées dans les zones à faible fréquentation plus tard en 2023.
- L'inscription est facile et les heures de service sont améliorées. Le service à la demande est utilisé dans de nombreuses villes du Canada.
- Les itinéraires 13 et 14 continueront à fonctionner du 9 janvier au 14 janvier 2023. Après cela, le service à itinéraire fixe prendra fin et le service de transport en commun dans la région sera assuré par le service FLEX.
- Le service à la demande FLEX ne correspond pas à un service « immédiat ». Il se peut que l'on vous présente quelques options de déplacement parmi lesquelles choisir et, selon l'heure de la journée, il se peut que vous ayez à attendre.
- L'autobus ne suit pas un itinéraire régulier, l'application à bord détermine le meilleur itinéraire pour vous amener à votre destination, de sorte que le trajet jusqu'à votre destination peut toujours être différent. Votre autobus peut prendre d'autres usagers en cours de route.
- Il ne s'arrêtera pas aux arrêts où des trajets n'ont pas été programmés. Si vous êtes à un arrêt de bus, que vous n'avez pas programmé de trajet et qu'un bus passe, il ne s'arrêtera pas pour vous.
- Les résidents de la zone remarqueront peut-être que des arrêts en double ont été supprimés et que d'autres arrêts seront ajoutés.
- Visitez [saintjohn.ca/transit](http://saintjohn.ca/transit) pour voir la liste des arrêts et pour obtenir plus d'informations.

L'introduction du service FLEX s'inscrit dans le cadre du projet Transforming Transit, qui résulte d'une étude approfondie du système de transport en commun de la ville, achevée en 2020. Sur la base des résultats de cette étude, des améliorations et des caractéristiques du service ont été conçues et développées pour permettre à Saint John Transit d'améliorer la durabilité de ses services, d'attirer de nouveaux usagers et de mieux servir les usagers actuels, d'adopter de nouvelles technologies et d'introduire des normes industrielles et de système.

## OBTENIR FLEX

Téléchargez Saint John Transit (offert le 3 janvier 2023 – mis en ligne le 9 janvier 2023). Le service de réservation par téléphone sera offert le 9 janvier. Veuillez noter que le service téléphonique n'est pas automatisé et qu'un répartiteur y répondra.



## VOICI COMMENT CELA FONCTIONNE

- 1 Téléchargez l'application ou appelez au 506 652-3539 (FLEX) pour organiser votre trajet.
- 2 Choisissez le lieu d'embarquement et de débarquement le plus proche de chez vous.
- 3 Rendez-vous à l'arrêt désigné pour votre trajet prévu.
- 4 Montez, payez en espèces ou avec votre carte de Saint John Transit.
- 5 Profitez de la balade.

### OPTIONS DE RÉSERVATION À LA DEMANDE :



**TÉLÉPHONE**  
506-652-3539 (FLEX)



**EN LIGNE**



# Foire aux questions

**Q En quoi le service à la demande FLEX diffère-t-il du service de transport en commun traditionnel (itinéraire fixe)?**

**R** La plupart des services de transport en commun ont des itinéraires fixes, des arrêts de bus et des horaires. Les autobus doivent poursuivre leur itinéraire même s'ils sont vides. Avec le service à la demande, les passagers doivent produire une demande de transport à l'avance. Il n'y a pas d'horaire fixe et s'il n'y a pas d'usagers, le bus peut être garé jusqu'à ce qu'il y ait une demande de service.

**Q Comment fonctionne le service FLEX?**

**R** Les services à la demande sont similaires à ceux des sociétés de covoiturage. Le service est assuré d'arrêt en arrêt. Les clients doivent créer un compte soit sur l'application, soit par téléphone au 506-652-3539 (FLEX). Les déplacements peuvent ensuite être réservés jusqu'à une semaine à l'avance, soit par l'entremise de l'application, soit par téléphone au 506-652-3539 (FLEX). Il vous sera demandé de fournir un lieu d'embarquement et de débarquement ainsi que l'heure à laquelle vous souhaitez arriver à destination. Vous serez dirigé vers l'arrêt le plus proche de vous à une heure précise\*. Si vous effectuez un voyage aller-retour, vous pouvez réserver le voyage de retour en même temps que l'aller.

**Et si je manque mon bus?**

**Q** Tout comme pour un trajet de bus à itinéraire fixe, vous devez être à votre arrêt à l'heure prévue. Vous pouvez reprogrammer votre trajet.

**Pourquoi le faire?**

**Q** Les lignes 13 et 14 offrent un service limité et leur fréquentation est faible. Nous devons fournir un meilleur service à nos clients actuels et encourager davantage de résidents à utiliser le transport en commun. Le service FLEX peut être offert de 6 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi et de 10 h à 18 h le samedi. Nous nous efforçons d'assurer un service en une demi-heure à partir du moment où vous demandez votre transport, mais ce délai peut varier en fonction du nombre de passagers. Le système FLEX permettra également d'étendre le service de transport en commun à la zone du parc Dominion et à d'autres zones situées à l'ouest de l'avenue Manchester.

**Comment payer?**

**Q** Vous pouvez payer en espèces ou avec votre carte de Saint John Transit. Vous devrez demander un transfert si vous passez à une ligne à itinéraire fixe.\*

**Quel type de bus utilisez-vous?**

**Q** Saint John Transit a loué six nouveaux autobus Karsan entièrement accessibles, de vingt pieds (capacité de 16 passagers, et accès en fauteuil roulant). Ces bus sont utilisés dans de nombreuses régions d'Europe.

\* Une liste des arrêts est offerte sur [saintjohn.ca/transit](http://saintjohn.ca/transit)

\*\* Les options de tarif électronique seront disponibles pour les usagers en mi-2023.

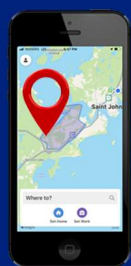
## Comment fonctionne-t-elle?

### RÉSERVER



Avec l'application, par téléphone avec un répartiteur. Créez un compte, sélectionnez les lieux d'embarquement et de débarquement et réservez. Le site Web de l'application ou le répartiteur confirmera votre déplacement.

### EMBARQUEMENT



Gardez un œil sur l'heure et préparez-vous à embarquer à l'arrêt lorsque votre véhicule arrive.

### PAYER



Utilisez de l'argent liquide ou votre carte de transport de Saint John Transit. Vous devrez demander un transfert si votre trajet comprend les lignes fixes 1, 15 ou 12.

### DÉPLACEMENT



Montez et allez d'un arrêt à l'autre dans la zone ou effectuez un transfert vers des lignes à itinéraire fixe. Votre bus peut prendre d'autres clients en cours de route, mais vous arriverez à votre destination à l'heure prévue.